



Mémoire déposé par L'Arsenal à musique
au Ministère de la Culture et des Communications du Québec
dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle

Avril 2016

LES RECOMMANDATIONS EN BREF

1. Accès

Développer l'appétit des enfants pour la musique savante en facilitant sa fréquentation assidue et ce, en offrant annuellement, au moins une expérience musicale professionnelle à tous les enfants tout au long du cursus scolaire.

2. Création, recherche et développement

Reconnaître l'importance de la recherche et de la création musicale destinée aux jeunes publics, et ce, au même titre que la création destinée aux adultes.

3. Valorisation professionnelle

Reconnaître les activités artistiques destinées aux jeunes publics comme une pratique à part entière et valoriser l'importance de la musique (et d'autres formes d'art) dans le développement de l'enfant et de l'adulte et de son impact sur la société.

4. Ressources

Augmenter et pérenniser les budgets de fonctionnement, de recherche, de création, de production et de diffusion aux organismes de musique savante pour les enfants et les soutenir dans leur quête de ressources.

PROFIL DE L'ORGANISME

Le mandat de L'Arsenal à musique, fondé en 1978, est de « faire découvrir la musique de concert à tous, et particulièrement aux jeunes par des interventions, spectacles et événements audacieux et novateurs ainsi que par la mise en œuvre de stratégies d'initiation aux arts dans le milieu scolaire ».

Pionnier dans son milieu, L'Arsenal a présenté 26 productions originales générant 15 000 spectacles donnés devant plus de 3 millions de spectateurs depuis près de 40 ans. Annuellement, 30 000 jeunes et leur famille sont rejoints ici et à travers le monde. En plus de ces 150 tournées au Québec et au Canada, L'Arsenal s'est produit aux États-Unis, en Allemagne, en France, en Irlande, en Italie, en Slovaquie, en Suisse, au Brésil, en Corée du Sud, à Hong Kong, en Chine, à Singapour, et à Haïti.

L'Arsenal est le seul organisme jeunesse au Québec ayant réalisé des projets avec les orchestres symphoniques de Montréal, Québec, Longueuil, Trois-Rivières, l'Estuaire, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Sherbrooke, Drummondville, Laval et I Musici de Montréal. Au Canada et à l'étranger, L'Arsenal a eu l'occasion de collaborer avec les orchestres symphoniques de Calgary, Ottawa, Hamilton, Vancouver, Winnipeg et aussi avec ceux de Buffalo, Washington et Singapour.

L'Arsenal s'est vu décerner 2 Prix Opus (2010 et 2000) par Le Conseil québécois de la musique pour le rayonnement à l'étranger et le meilleur concert jeunesse de l'année (*Planète Baobab*).

LES DIRECTEURS ARTISTIQUES

Lorena Corradi et Reggi Ettore sont diplômés du Conservatoire de Musique Giuseppe Verdi de Milan en Italie, respectivement en piano et guitare classique. Dans le cadre des spectacles de L'Arsenal, ils ont été notamment solistes invités par les orchestres symphoniques de Montréal, Québec, Laval, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Vancouver. Spécialistes en pédagogie musicale, ils ont été chargés de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à Joliette. Ils ont également été concepteurs d'un certificat en pédagogie musicale à l'Université de Montréal et concepteurs et animateurs d'ateliers à des colloques organisés par la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

L'ESPRIT

Les spectacles de L'Arsenal à musique suscitent chez les jeunes plus qu'une écoute passive : ils offrent un environnement stimulant aux enfants d'aujourd'hui, habitués à l'information multisensorielle. Nos productions contribuent ainsi à stimuler leur imagination et leur curiosité. Nous souhaitons ainsi « les ouvrir » à la musique de concert à un âge où la réceptivité est très grande et où les « habitudes culturelles » se développent. Notre objectif est celui de contribuer à l'élargissement d'un public sensible aux événements artistiques les plus variés et ouvert aux expériences créatrices de son temps.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE

L'intégration d'artistes de différentes disciplines, tant au niveau de la création que de l'interprétation, constitue une des particularités des productions de L'Arsenal. Ces collaborations favorisent les échanges et la circulation de ces artistes. Par des productions de plus en plus complexes, mêlant les arts multimédia aux arts de la scène, L'Arsenal a véritablement fait éclater le concept du concert traditionnel jeunesse apportant à la discipline musicale une ouverture et un nouveau souffle.

Complice du milieu de l'éducation depuis ses débuts, L'Arsenal propose des activités pédagogiques dans

les écoles, dans le cadre du programme La culture à l'école du Ministère de l'Éducation du Québec. Ces ateliers d'initiation, offerts en français et en anglais, favorisent le développement musical des jeunes par le jeu, la participation et la création.

L'Arsenal se fait un point d'honneur de présenter des interprètes de haut niveau possédant des formations professionnelles d'écoles canadiennes de hauts standards. Afin d'identifier ses recrues, les directeurs artistiques, Lorena Corradi et Reggi Ettore, font appel à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, les conservatoires de musique et l'École nationale de cirque. La majorité des artistes de L'Arsenal sont de la relève. Cet engagement envers les jeunes permet à ces derniers d'avoir une expérience professionnelle stimulante dans leur domaine, de se former et d'être en contact avec un milieu artistique élargi.

Depuis plusieurs années, à l'occasion des Fêtes, L'Arsenal à musique offre gratuitement une série de spectacles musicaux aux enfants et aux familles issus de milieux défavorisés de la grande région de Montréal. Ces spectacles sont présentés dans des lieux professionnels afin que ces jeunes vivent une expérience enrichissante dans des conditions optimales.

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

EN GUISE DE PRÉAMBULE

« La musique n'a que des effets positifs sur le développement de l'enfant. Les recherches vont souvent dans le même sens : des programmes de musique à l'école ou des écoles spécialisées amènent les enfants à mieux performer dans les autres matières. L'enfant apprend à écouter son jeu, à coordonner ses mouvements, à développer sa mémoire, à affiner sa sensibilité, à s'extérioriser. Il en retire satisfaction et fierté, et augmente, par le fait même, son estime de soi. »

*Nicole Malenfant, L'éveil du bébé aux sons et à la musique
Presses de l'Université Laval*

Les intervenants du milieu culturel, de l'éducation, et même des milieux social et médical, s'accordent pour dire que la fréquentation des arts est un facteur positif de développement personnel tant chez les enfants que chez les adultes. La musique, par son langage universel, peut devenir un liant social d'exception pour toutes les communautés, les groupes d'âge, les classes sociales, etc.

Malheureusement la musique savante est peu présente dans l'univers des jeunes au Québec, à titre d'exemple, l'année dernière, 65 spectacles de musique savante ont été présentés au jeune public sur les 733 offerts, toutes disciplines confondues, à la grandeur du Québec¹.

À l'heure de la démocratisation et de la citoyenneté, il est bon de rappeler que les enfants sont des citoyens à part entière. Nous avons le devoir comme adulte de remplir leurs besoins de base et de leur offrir l'égalité des chances. Nous n'avons pas le droit de négliger leur développement artistique ou de faire dans l'à peu près.

Alors, pourquoi ne pas se doter de politiques claires, pérennes et affirmées concernant nos jeunes publics? Le Québec est un « champion » de la créativité et des arts au plan international. Nous devons maintenir cette image et si nous voulons garder notre statut de « modèle » nous devons nous retrousser les manches pour trouver les moyens de parfaire notre développement artistique, que ce soit par la recherche et le développement ou par la création, la production et la diffusion. Pour y parvenir, nous devons également être exemplaires dans nos politiques et programmes destinés aux arts et aux lettres.

L'Arsenal à musique fêtera bientôt ses 40 ans d'existence et d'expérience terrain. Une étape importante qui l'oblige à faire un bilan du passé et à regarder vers le futur.

Voici donc les recommandations que L'Arsenal à musique souhaite faire afin de permettre au jeune public un accès accru à la musique savante dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec.

¹ Source: Étude menée par Pierre-Olivier Serre pour le compte de Rideau

RECOMMANDATIONS

1. Accès

Développer l'appétit des enfants pour la musique savante en facilitant sa fréquentation assidue, et ce, en proposant annuellement, au moins une expérience musicale professionnelle à tous les enfants tout au long du cursus scolaire.

Plus spécifiquement :

- Favoriser l'éclatement des lieux de diffusion pour rendre les prestations plus accessibles aux enfants sans pour autant négliger les lieux de diffusion professionnels;
- Faciliter le maillage entre le milieu scolaire et le milieu culturel;
- Interpeller et associer les autres ministères touchés par la fréquentation des arts par le jeune public;
- Reconnaître l'école et la famille comme intermédiaire de première ligne pour l'accessibilité aux arts et à la culture, en octroyant des déductions fiscales pour la pratique et la fréquentation des arts;
- Structurer l'expérience musicale des enfants par la création d'un lieu permanent de sensibilisation, d'exploration et de diffusion de la musique savante.

2. Création, recherche et développement

Reconnaître l'importance de la recherche et de la création musicale destinée aux jeunes publics, au même titre que la création pour adultes.

Plus spécifiquement :

- Encourager l'émulation en accordant une aide financière accrue à la recherche et au développement consacrés à la création musicale et aux échanges entre différentes disciplines artistiques;
- Soutenir les résidences de création musicale dans les écoles, les municipalités et les lieux de diffusion fréquentés par les jeunes;
- Permettre aux organismes l'achat d'équipements spécialisés, en concordance avec l'évolution technologique dans le domaine musical, afin de proposer des expériences actuelles et novatrices;
- Maintenir et bonifier les programmes de tournées et d'échanges internationaux et plurinationaux pour favoriser la circulation des idées et des pratiques.

3. Valorisation professionnelle

Reconnaître les activités artistiques destinées aux jeunes publics comme une pratique à part entière et valoriser l'importance de la musique (et d'autres formes d'art) dans le développement de l'enfant et de l'adulte et de son impact sur la société.

Plus spécifiquement :

- Confier les activités musicales vouées aux jeunes publics dans les écoles, les municipalités et les lieux de diffusion à des professionnels de la musique savante;

- Augmenter le financement des organismes musicaux de création et diffusion jeunesse pour accorder la parité salariale entre les artistes voués aux jeunes publics et les autres professionnels du milieu;
- Faire place à la relève en favorisant l'intégration des musiciens finissants d'institutions reconnues dans des organismes musicaux jeunesse et considérer ces artistes comme des professionnels à part entière;
- Sensibiliser les musiciens, en formation et en voie de professionnalisation, à la création musicale jeune public.

4. Ressources

Augmenter et pérenniser les budgets de fonctionnement, de recherche, de création, de production et de diffusion aux organismes de musique savante pour les enfants et les soutenir dans leur quête de ressources.

Plus spécifiquement :

- Pérenniser un soutien adéquat aux organismes de musique savante destinés au jeune public, en tenant compte du constat du Ministère des Finances inscrit dans son budget 2016-2017²;
- Accroître et maintenir l'aide aux organismes dans leur recherche de fonds privés;
- Renforcer et stimuler le maillage entre les gens d'affaires et les organismes de musique pour contribuer à une saine gouvernance et participer à l'accroissement des revenus autonomes.

EN CONCLUSION

« Désormais, en France, faire un bon parcours scolaire suppose d'abord d'habiter dans les quartiers où sont situés les bons lycées et d'avoir accès à la culture. Car ce n'est pas la pauvreté qui provoque l'échec scolaire, c'est l'éloignement des sources de culture. »

Boris Cyrulnik

Psychiatre, psychanalyste, neurologue et éthologue

Pour le moment, les compagnies, les artistes, les professeurs, les parents sont sur une voie chaotique pour tenter de livrer ce supplément d'éducation essentiel à nos enfants. Les programmes de sorties scolaires et leur application semblent aléatoires et très exposés aux fluctuations budgétaires et aux annulations dues aux grèves ou boycotts. Ce sont les enfants qui en souffrent, mais aussi des compagnies, des artisans et des artistes qui voient leurs revenus diminuer comme peau de chagrin.

Quand on parle de financement, dans ce cas-ci, il n'est pas seulement question de subventionner les arts, nous parlons également de la bonification de l'éducation fondamentale de nos enfants et de l'accès à l'égalité des chances.

² 8.9.1 Rendre la culture plus accessible aux plus jeunes

Les bienfaits du développement de la créativité et de l'exposition à la culture en bas âge, ainsi que leur transposition à l'âge adulte, sont de plus en plus reconnus. La participation à des activités culturelles est une habitude qui s'acquiert dès le plus jeune âge.

Même si les enfants peuvent accéder à la culture par l'intermédiaire des technologies de l'information, l'offre culturelle pour le très jeune public est souvent peu disponible. Ainsi, il apparaît nécessaire de renforcer l'offre de création accessible aux jeunes publics. Les jeunes seront ceux et celles qui consommeront et créeront la culture de demain.

Les créateurs et les organismes culturels qui œuvrent pour les jeunes font face à des défis additionnels pour s'adapter aux besoins de ce public et le suivre dans son cheminement, particulièrement pour la clientèle des 4 à 11 ans.

Afin notamment de bâtir l'offre de création en faveur des enfants âgés de 4 à 11 ans, en renforçant l'appui aux créateurs par le Conseil des arts et des lettres du Québec, des crédits additionnels de 5 millions de dollars par année seront octroyés au ministère de la Culture et des Communications à compter de 2016-2017.

Plan économique du Québec-Mars 2016, Budget 2016-2017, Ministère des Finances, p.B206